



BOURSE DE SOLIDARITÉ

OGEC Saint Barthélemy



Chers Parents,

Pour que le coût de la scolarité ne freine pas le choix de l'enseignement catholique, notre établissement a décidé d'allouer chaque année un budget conséquent à l'aide aux familles.

Une Bourse de Solidarité a donc été créée, alimentée également par de généreux bienfaiteurs que nous remercions profondément.

La Bourse de Solidarité permet de prendre en charge 50% de la contribution annuelle pour les familles remplissant les conditions ci-dessous :

- Pour le 1^{er} degré (maternelle/élémentaire) : selon le barème d'éligibilité « Bourses de Collège 2025-2026 ».

Nombre d'enfant à charge	Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024
1	18 130 €
2	22 313 €
3	26 497 €
4	30 680 €
5	34 865 €

La demande pourra être faite en remplissant un dossier dédié, annexé à la Convention de scolarisation 2026-2027 transmise courant mai 2026.

- Pour le 2nd degré (collège/lycée) : l'aide est appliquée automatiquement pour tout élève boursier, dès réception de la notification de bourse nationale.
- Pour les familles rencontrant des difficultés financières survenues au cours de l'année scolaire, ne remplissant pas pour autant les conditions sus mentionnées : une demande pourra être faite en remplissant le dossier dédié ; leur demande sera étudiée en commission.

Référent Bourse de Solidarité : Mme CHAMBON

adeline.chambon@stbnice.fr

Merci à nos partenaires :

